**PROPOSITION D'ACHAT**

**LE(S) PROPOSANT(S)**

Monsieur Gayraud Dominique - -

Reconnait avoir, grâce à l'intervention de l'Agence Immobilière Quercy transactions, visité le bien désigné ci-après 17 mai 2024

**REFERENCE, SITUATION ET DESIGNATION DU BIEN VISITE**

CA6908 - Rue de la résidence Alix freycinet - les Chênes - 46000 CAHORS

**Désignation succincte :** Cahors appartement, en rez de chaussée dans une résidence au calme du centre-ville. Entrée avec placards, séjour donnant sur un balcon, cuisine indépendante, 2 chambres, wc, salle d'eau. Chauffage électrique ; Baie alu et fenêtres. Volets roulants PVC électriques. Tout à l'égout. 1 cave. Place parking exterieur.

**APPARTENANT à :** Madame MATHEY S/T UDAF

Suite à cette visite, je/nous propose(ons) d'acheter ce bien aux conditions suivantes :

**PRIX PROPOSE : 119 350 € (CENT DIX-NEUF MILLE TROIS CENT CINQUANTE EUROS) honoraires d'agence inclus**

Qui comprend les honoraires de l'agence, dont les modalités et le montant sont déjà énoncés au mandat.

**FINANCEMENT** : Comptant

Le prix proposé indiqué ci-dessus sera payable comptant le jour de l'acte définitf.

**DUREE ET EFFET DE LA PROPOSITION D'ACHAT :** Cetteproposition d'achat est valable jusqu'au 10 juin 2024 pour la réponse de Madame MATHEY S/T UDAF. Pour régulariser le compromis de vente je prends le cabinet notarial de Brigitte Ardil et Pascal Vanderwalle à Cahors

Fait le 19 mai 2024, dans les locaux de l'agence, en triple exemplaire, dont un pour le cabinet immobilier, un remis au(x) proposant(s), un au(x) propriétaire(s).

**LE(S) PROPOSANT(S)**

Signature précédée de la mention manuscrite

"lu et approuvé, bon pour proposition au prix de

119 350 € (CENT DIX-NEUF MILLE TROIS CENT CINQUANTE EUROS)"

**LE CABINET IMMOBILIER**

"lu et approuvé, bon pour acceptation"

**LE(S) PROPRIETAIRE(S)**

Signature précédée de la mention manuscrite

"lu et approuvé bon pour acceptation au prix net vendeur de